Je suis travailleur non salarié

Vous êtes travailleur indépendant, artisan, commerçant, vous exercez une profession libérale, la Mutuelle de France Alpes du Sud a construit pour vous une offre spécifique, avec des prestations adaptées à vos besoins.
Vous pourrez bien entendu bénéficier de la déductibilité des cotisations en « Loi MADELIN ».
Vous avez un ou plusieurs salariés ? Nous pouvons également vous faire une proposition vous permettant de remplir vos obligations légales avec un contrat groupe santé conforme à la réglementation.

Contactez nos conseillers pour plus de renseignements

Notre large gamme de prestations vous couvrira quels que soient vos besoins, selon votre situation de famille. D'une garantie qui propose le minimum mais surtout qui vous protège en cas d'hospitalisation et que vous pouvez renforcer avec des options, vous pourrez aller jusqu'à un niveau complet de couverture de haut de gamme.
Indemnités en cas d'hospitalisation, implantologie, ostéopathie, orthodontie, nous adapterons nos propositions à vos besoins.

Les garanties

Les options

Les surcomplémentaires

Des services mutualistes qui comptent !

Nous sommes à vos côtés au quotidien et pas uniquement pour vous vendre un produit.
Nous vous accompagnons dans vos démarches, nous vous faisons profiter du service de tiers-payant (pas d'avance d'argent) le plus large possible et nous sommes à votre écoute dans nos agences, ou par téléphone en ligne directe avec nos conseillers. Notre application mobile vous permettra également de gérer à tout moment et à distance un certain nombre d'opérations concernant les informations relatives à votre contrat.
Vous recevrez automatiquement votre attestation pour la déduction fiscale dans le cadre de la « Loi Madelin ».
Nous pouvons aussi vous proposer une large gamme de prévoyance afin de vous assurer un complément de revenu en cas d'interruption de travail pour maladie ou accident.

Devenir adhérent

Par courrier, par mail ou directement en agence, adhérer à la Mutuelle de France Alpes du Sud c'est facile et rapide ! Adhérent ou non à une complémentaire santé, si vous souhaitez rejoindre la Mutuelle de France Alpes du Sud nos conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans vos démarches.

Je souhaite adhérer

Agenda

Aucun événement à venir

Tous les événements

En direct du blog Viva !

Le 13 juin 2025
« La prévention fait partie intégrante de la santé », Eric Chenut, président de la Mutualité Française

Le 12 juin 2025
Congrès 2025 : la Mutualité Française entend peser dans le débat sur le système de santé

Le 11 juin 2025
Une kiné qui fait bouger les collégiens

Le 05 juin 2025
Pour une prévention efficace

Le 05 juin 2025
Les ressorts d'une prévention qui mobilise

Le 05 juin 2025
Un château gonflable ? Non ! un côlon géant pour sauver des vies

Le 03 juin 2025
Manuela Modrego : « Ces ateliers de prévention permettent de reprendre confiance »

Le 03 juin 2025
Discriminations dans les soins : l'alerte de la Défenseure des droits

Le 02 juin 2025
L’alcoolisme au féminin, un fléau dont il faut parler

Le 31 mai 2025
Viva magazine n°342

La proximité c’est être là avec vous et vos proches !

Mon application MFAS

Prévoyance particuliers

Notre offre globale de santé